

L'ANACR
ET SON JOURNAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VŒUX
POUR L'AN 2001

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

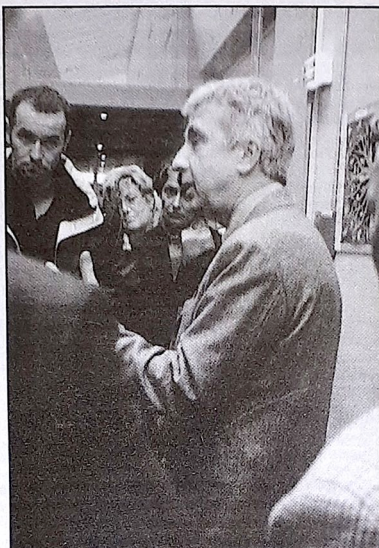
Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1120-1121 - JANVIER-FÉVRIER 2001

SAINT-BRIEUC : UN CONGRES TOUJOURS PRESENT



Ci-dessus : le président Rol-Tanguy
dédicant son livre

Ci-contre : M. Masseret visite
l'exposition sur la Résistance
en Côtes-d'Armor et la présentation
des tapisseries de Jean Le Jeune.



Ci-dessous : La Bretagne fraterne...



AFFAIRE PAPON : UNE DECLARATION DE L'ANACR

L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance communique :

En 1998, Maurice Papon a été condamné à dix ans de réclusion pour complicité de crimes contre l'humanité. Secrétaire général de la Gironde, sous l'occupation, il a été reconnu coupable de l'envoi dans les camps de la mort de plus de 1.600 membres de la communauté juive.

Au cours de son procès, Maurice Papon n'a jamais exprimé le moindre regret et son recours en grâce a été rejeté deux fois par le Président de la République. Il a saisi la Cour européenne de Strasbourg contre son maintien en détention et quelques personnalités, étrangères au pétainisme, lui apportent leur soutien.

Le libérer équivaldrait à lui accorder un sursis que la Cour d'Assises lui a refusé. Ce serait un encouragement aux révisionnistes et aux nostalgiques de la collaboration. S'il est un devoir d'humanité, c'est d'épargner aux familles des victimes une insoutenable épreuve.

Cependant l'A.N.A.C.R. n'entend pas intervenir dans une polémique dont Maurice Papon serait le centre. Le pays est confronté à des problèmes plus urgents que la libération d'un homme qui bénéficie de conditions exceptionnelles d'emprisonnement refusées aux détenus âgés de plus de quatre-vingts ans et souvent au seuil de la mort.

Paris, le 18 janvier 2001

APPLIQUER EN FRANCE LES LOIS FRANÇAISES

La firme américaine Yahoo, l'une des plus puissantes au monde dans le domaine Internet, s'est signalée à l'attention par une intense activité de vente aux enchères d'objets nazis. Liberté du commerce ? Non. Liberté d'une propagande de fait pour une idéologie criminelle, condamnée comme telle à Nuremberg, donc aussi par les U.S.A. Intolérable.

Quelques utilisateurs français – dont la LICRA – ont saisi la justice. Le 22 mai 2000, le Tribunal de Grande Instance de Paris a, par ordonnance rendue "en référé", considéré que tout dommage constaté en France relève de la loi française. Le 20 novembre, Yahoo fut donc condamné à "filtrer" ses ventes aux enchères de façon qu'elles ne soient plus accessibles en France. La firme fit appel...devant la justice américaine ! Ce mépris de la justice française fit grand bruit. Depuis lors Yahoo a décidé de reculer en interdisant ces ventes non seulement vers la France, mais sur l'ensemble du site. Prenons acte.

Peut-être le fait est-il dû à l'annonce que se prépare un statut juridique international de l'Internet. M. Védrine, ministre des Affaires Etrangères, a dit la nécessité de combattre "l'accroissement de la criminalité sur les réseaux". Il a annoncé que le Gouvernement français soutient "l'élaboration d'une convention internationale...en cours de négociation au sein du Conseil de l'Europe". Souhaitons que la négociation aboutisse vite et soit portée aussitôt au niveau de l'O.N.U., puisque le champ d'action des réseaux est mondial.

Mais en France ? Il n'est pas besoin d'Internet pour que le même mal sévisse quelquefois au plan "officiel". Une "Amie de la Résistance", docteur ès-lettres, nous signale qu'en plein Paris, à l'Hôtel Drouot – Salle des Ventes – sont mis aux enchères des objets, des livres et des affiches, d'origine nazie, et qu'un site Internet de commissaire-priseur se livre à la même activité. Un décret du 18 mars 1988 interdit l'exhibition de tels objets, mais ils sont pourtant exposés sur place avant la vente (et pendant, bien sûr). Or à Paris un arrêté du Préfet de Police a aussi interdit (depuis le 11 mars 1976 !) leur vente publique. Alors, si l'on commençait par appliquer en France la légalité française ?

Et posons enfin une question accessoire : quand, parmi ces souvenirs honteux, se glisse par exemple – rarement et venant d'où ? – un souvenir de la Résistance ou de la Déportation, pourquoi les Archives Nationales ou les Musées d'Etat n'exerceraient-ils pas leur droit de préemption ? Ce sont là des biens qui doivent revenir à la Nation.

Charles FOURNIER-BOCQUET

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance (ANACR)".
- P. 3 : L'Assemblée générale de la F.M.A.C.
- P. 4 et 5 : France : vigilance toujours nécessaire. Résurgences racistes et néo-nazies en Europe.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Les Livres.

SAÔNE-ET-LOIRE :

DANS LA CONTINUITE

Suite à la diffusion du dossier pédagogique par une équipe d' "Amis", épaulée par les comités ANACR (voir le "Journal de la Résistance" de mai 1999 et celui de février 2000) les enseignants de plusieurs collèges et lycées ont sollicité des témoignages de Résistants et plus spécialement cette année de Déportés.

Pour nous, "Amis", qui ne sommes pas tous enseignants, ces contacts nous ont permis de mieux connaître ces difficultés, mais aussi les ressources et les moyens qui peuvent être mis en œuvre pour inciter les jeunes à une vie citoyenne (...).

En Saône-et-Loire, nous remarquons des initiatives variées dans nos comités locaux, en contact avec les enseignants et une participation active des étudiants. Par exemple :

Voyage sur les hauts lieux de la Résistance, pèlerinage dans un camp de concentration, puis réalisation d'un film sur Auschwitz, travail acharné – sur une année – d'élèves et des professeurs d'histoire et d'informatique, afin de créer un site sur Internet concernant la Résistance dans le Tournugeois. Le 2 juillet, journée d'hommage à la Résistance en Mâconnais et Tournugeois, le proviseur, les professeurs et les étudiants du lycée G.-Voisin de Tournus, avaient convié les représentants du comité local ainsi que les représentants départementaux ANACR, les familles des Résistants et les responsables départementaux des "Amis" de l'ANACR à une première visualisation de leur travail. Un lycéen, Guillaume, venant de passer son Bac, était au pupitre et en peu de temps, il nous a donné l'envie d'en connaître davantage...

Dans les quelques lignes qui suivent, Annie Thenet, professeur d'Histoire, fait part de son expérience :

"Pendant l'année scolaire 1999-2000, au Lycée Voisin de Tournus, un élève de terminale scientifique, Guillaume Danjean, a choisi comme thème de son option informatique, la Résistance dans le Tournugeois. Daniel Demeuse, professeur d'informatique, m'a alors contactée pour aider Guillaume dans le domaine historique. Le travail a duré de janvier à juillet et a abouti à la réalisation d'un CD-Rom, dont le contenu peut être consultable sur Internet. Par delà cette réalisation, encore imparfaite, ce travail nous a conduits tous les trois, élève, et enseignants, à parfaire nos connaissances sur cette période. Mais nous y avons trouvé également beaucoup d'intérêt... Si bien que nous souhaitions reprendre un travail similaire, centré cette fois, si cela est possible, sur le village de Cruzille pendant les années 43-44, avec un autre élève, puisque Guillaume, bachelier, nous quitte pour les études supérieures.

"De cette expérience, il me semble pouvoir tirer plusieurs enseignements :

- la Seconde Guerre mondiale, et plus précisément ce qui concerne notre pays, continue de passionner les élèves, surtout si des témoignages de Résistants viennent illustrer le cours. C'est après la visite de l'exposition des "Amis", et l'échange avec les Résistants qui a suivi, que Guillaume a choisi son thème informatique.

- L'informatique, avec laquelle les élèves sont bien plus à l'aise que nous, est un support qui peut attirer les jeunes, il est donc indispensable de l'utiliser désormais. Ses possibilités sont d'ailleurs nombreuses et l'interactivité qu'elle permet, correspond mieux que le livre à l'esprit de bien des adolescents.

- Guillaume a été noté au Bac (matière optionnelle) non sur le contenu, mais sur le travail informatique. Il a donc soigné l'aspect esthétique (fond de page, illustrations, enchaînements d'images...). Celui lui a valu un 19 à l'examen !

"Finalement, mon collègue et moi-même, malgré les très nombreuses heures passées à cette réalisation, tenons à redire tout le plaisir que nous avons pris à ressusciter cette période avec l'aide de tous ceux qui l'ont vécu et à les remercier encore de leur aide".

Il est maintenant possible de consulter ce site (Académie de Dijon, Lycée G. Voisin 71700 Tournus).

Dans le département, il y a une certaine émotion :

Tel établissement décide en lien avec le comité local ANACR, telle action, un autre prévoit d'ouvrir ses portes à la population pour un film suivi d'une conférence-débat. Le comité local "Amis" organise une exposition et invite les scolaires et la population.

Andrée COMMERÇON

CONGRES DE SAINT-BRIEUC :

SIX NÉCESSITÉS POUR L'AN 2001

Nous publions ci-dessous la conclusion de l'intervention introductrice à la discussion de la Commission des "Amis" au Congrès de Saint-Brieuc effectuée par Jacques Varin, secrétaire administratif des "Amis".

En premier lieu, nous ne devons pas abandonner le terrain de la recherche historique, de l'organisation de colloques, de publications de livres, de vidéos, de C.D-Rom sur la Résistance à d'autres, pas forcément mal intentionnés mais n'ayant pas la rigueur que nous nous efforçons d'avoir, notamment en faisant appel aux témoignages des Résistants que nous côtoyons. Pour combattre efficacement les négationnistes auprès notamment des jeunes générations, nous devons non pas nous en tenir au stade de la simple indignation, mais les contrer par une argumentation historique fondée sur des recherches et une écriture rigoureuses. Gardons à l'esprit que quand les Résistants ne seront plus là, ce sont dans les rayonnages des bibliothèques, des vidéothèques ou dans les banques de données de l'Internet que les jeunes, les étudiants iront chercher l'information sur la Résistance. Or, à l'évidence, nous n'y sommes pas assez présents, et d'autres y sont en force.

De même, nous ne devons – c'est là aussi une nécessité – en aucune façon négliger les médias, où nos adversaires sont là encore très présents. Une minute de télévision régionale, un article de presse locale, ce sont des dizaines voire des centaines de milliers de personnes qui peuvent être touchées par notre message ; une remarque du même ordre peut être faite sur le plan national. Nous devons donc nous adresser aux médias en ayant conscience que, pour arriver à faire passer tant soit peu notre message, nous aurons à combattre moins l'hostilité déclarée que l'ignorance et la concurrence médiatique de faits de société, d'événements sociaux ou de drames nationaux ou internationaux, mais que les relations avec les médias, cela se "cultive".

Troisièmement, il y a la nécessité de ne pas nous cantonner à notre milieu privilégié, le milieu scolaire et universitaire, mais de nous adresser – par des conférences, expositions, journaux, etc. – aussi aux autres couches sociales de la population, notamment par le biais des comités d'entreprise, des foyers socio-éducatifs, des maisons et associations de jeunes qui peuvent être, avec les municipalités et leurs services culturels, des partenaires de qualité. Nous devons réfléchir à l'éventuelle mise au point d'une exposition nationale pouvant être un support à ce développement de notre activité en ce sens. La bataille pour le 27 mai – qui doit être une de nos préoccupations majeures, celle que nous devons mener quant aux noms de rues qui, dans un nombre non négligeable de villes, contiennent à évoquer des collaborateurs notoire (tels Alexis Carrel et Georges Claude), afin qu'elles soient débaptisées et honorent à la place des résistants, s'inscrivent dans cette démarche d'ouverture sur l'ensemble de la société afin d'inscrire durablement en son sein la mémoire de la Résistance et des résistants.

Quatrièmement, il y a aussi l'absolue nécessité pour nos groupes d' "Amis" de travailler en étroite liaison avec l'ANACR, qui est notre référence fondatrice et identitaire. Etre membre des "Amis de la Résistance (ANACR)", c'est partager les valeurs de la Résistance et les orientations actuelles de l'ANACR, c'est posséder une carte d'Ami(e) délivrée sur la base de cet accord par la Direction nationale de l'ANACR. Précisons de plus qu'étant éventuellement deux structures juridiques différentes déposées en préfecture, un comité départemental de l'ANACR et un groupe départemental d' "Amis" n'en sont pas pour autant deux organisations différentes, car partageant des orientations communes définies en des congrès communs, parce que des membres des directions départementales de l'ANACR sont statutairement membres de celles des groupes d' "Amis", que des "Amis" sont associés aux directions départementales de l'ANACR, que tant les cartes d'adhérent que celles d' "Ami(e)" sont délivrées par la Direction nationale de l'ANACR.

Il n'est besoin de développer plus, cela tombe sous le sens, car, précisément, c'est identitaire. Cinquièmement, il nous est nécessaire d'avoir le souci permanent dans notre activité du recrutement et du renforcement spécifique de nos groupes d' "Amis", et celui de la formation de cadres nécessaires pour assurer la pérennité de notre action propre. Ce n'est pas dans des partenariats noués avec d'autres que nous trouverons la solution de certaines de nos carences et difficultés, et nous renforcerons, mais c'est en nous renforçant par une activité soutenue que nous serons mieux à même de mener éventuellement des actions communes efficaces – sur le terrain spécifique qui est le nôtre et non sur tous – parce qu'y apportant notre audience, notre rigueur, les valeurs de la Résistance et la mémoire du combat des Résistants dont nous devons être les porteurs.

Enfin nous devons être toujours particulièrement attentifs à notre nécessaire pluralisme, ce qui est simple dès lors que notre action se situe bien dans le domaine qui fait notre spécificité, à savoir le combat pour la reconnaissance du rôle de la Résistance dans la libération de notre pays, l'approfondissement et la diffusion de la connaissance historique de la Résistance, la lutte contre la résurgence des idées fascistes. Les "Amis" en tant que citoyens pouvant avoir, par ailleurs, d'autres engagements dans les partis, syndicats et associations démocratiques de leur choix.

Nous avons évoqué, lors du Conseil national du début décembre 1999, la possibilité d'atteindre les 10 000 adhérents durant l'année 2000. Nous devrions approcher ce chiffre en fin d'année. L'année 2001 sera véritablement la première du XXI^e siècle. Un XXI^e siècle auquel – hélas – le XX^e aura légué en héritage [sur notre continent] les conflits ethniques et religieux des Balkans, les violences racistes en Allemagne, en Grande-Bretagne mais aussi en France, la montée de l'extrême droite fascisante en Autriche, en Belgique, en Norvège, en Suisse...

C'est dire que notre objectif de 10 000 "Amis de la Résistance" manque d'ambition au regard des nécessités du combat démocratique et humaniste contre les résurgences du fascisme et du racisme, c'est-à-dire au regard des nécessités du combat pour les valeurs de la Résistance que nous motivent.

C'est pourquoi, nous devons prendre collectivement l'engagement de lutter pour faire effectuer aux "Amis" le bond quantitatif – et par là même qualitatif – nécessaire. Nous avons désormais – cela avait été décidé à la commission "Amis" du congrès de Chambéry – un dépliant national qui est aussi un support à l'adhésion : distribuons-le largement dans les forums des Associations, lors des conférences-débat, les expositions, etc. Adressons-en un ou deux par courrier à chacun de nos adhérents "Amis", en leur demandant de s'adresser à leurs proches, leurs amis, leurs voisins, leurs collègues de travail pour leur faire adhérer aux "Amis de la Résistance (ANACR)". Avec, et c'est là la responsabilité des animateurs locaux et départementaux des "Amis", un suivi de cette démarche. Nous trouverons les formes pour demander aux Résistants de faire de même...

Nous devons sortir d'une simple bonne gestion de nos effectifs pour avoir un réel esprit d'initiative et offensif de recrutement des "Amis". Nous devons nous adresser au plus grand nombre : cela est nécessaire pour y trouver de nouveaux adhérents, de nouvelles forces, de nouveaux cadres, pour combattre des idées résurgentes du passé, pour faire connaître – ce qui est notre raison d'être – la réalité historique de la Résistance, l'expérience de son combat démocratique et antifasciste, ainsi que ses valeurs car, plus qu'un devoir, la mémoire est un besoin.

Sa transmission est la tâche fondamentale qui nous rassemble et qui est la mission qui nous est confiée.

VAR :

LETTRE AUX AMIS

Dans son rapport au Congrès de l'ANACR du Var, tenu en septembre dernier, Georges Tillman, président départemental, a judicieusement intégré le rappel d'une lettre adressée il y a – déjà – dix ans aux "Amis". Nous en publions ci-dessous quelques extraits :

" Nous sommes les enfants des anciens combattants de la Grande guerre ; épreuve épouvantable qui a laissé la France exsangue et dont les récits ont marqué notre jeunesse.

" Nous trouvons chez nos pères à la fois la haine des horribles tueries et l'amour de la Patrie.

" Ils nous ont légué les deux...

" Les valeurs que nous défendons... : la République qui les comporte toutes : démocratie par le suffrage universel, la tolérance, le respect de l'autre et de sa différence [et] le rejet de toute forme d'exclusion, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit de chaque être humain à la Paix, à la dignité, aux libertés, le désarmement général réciproque, progressif, simultané, contrôlé sur toutes les forces nucléaires, chimiques, bactériologiques et même conventionnelles...

" Ce que nous proposons aux Amis : de venir avec nous et, plus tard, de nous remplacer.

" En plus des valeurs qui sont les nôtres, ils apporteront les leurs dans leur actualité. Elles leur seront propres et nous avons acquis suffisamment de sagesse pour savoir écouter et comprendre.

" Nous allons disparaître avec le regret de n'avoir pas assez donné et avec la peur de voir renaître les vieux démons du pouvoir personnel, des fascismes, avec leur cortège d'intolérance, de racisme, de trahison, de génocides.

" Or, les noms de nos morts ne s'effaceront pas sur les stèles. Leurs parents, leurs descendants sont vivants, souvent douloureusement concernés. Nous n'avons jamais vu autant couler les larmes des filles et des sœurs..., lors des commémorations.

" Nous savons aussi que la bête immonde n'est pas morte, la bête des massacres, des camps de concentration et des chambres à gaz... la bête à figure humaine. La grande honte du vingtième siècle.

" Pour la combattre et rappeler les valeurs de la Résistance, nous savons que nos amis nous remplaceront au pied des monuments, dans les grands moments de l'Histoire, dans la protection et l'information des générations à venir.

" C'est du travail que nous leur proposons, et d'abord un travail de rassemblement.

" Il nous a été difficile et long de parvenir à oublier nos origines, nos convictions parfois contradictoires, de laisser nos étiquettes à la porte comme l'avait fait le Conseil National de la Résistance grâce aux efforts incessants de Jean Moulin et à l'intelligence des mouvements, des syndicats, des clans clandestins.

" C'est cela qui a sauvé la République en 1943.

" Il sera plus facile aux Amis qui n'auront pas connu, comme nous, les dissemblances premières de la Résistance d'oublier leurs différences pour ne voir que leur tâche commune :

" Etre la conscience de la Nation.

" Demeurer les veilleurs de l'Humanité et ainsi la longue chaîne des résistants à travers les siècles ne sera pas rompue".

NORD : CAMERAS EN MAIN

Le 2 décembre 2000, le Comité de Lille des membres de l'ANACR et les "Amis de la Résistance" se sont retrouvés au cours de leur Assemblée générale annuelle, en présence de 80 personnes et de la Présidente d'honneur, Esther Brun, qui fêtait ses 96 ans !

Héroïne de la Résistance, déportée à Ravensbrück, Chevalier de la Légion d'Honneur, elle a été fêtée comme il se doit par ses camarades de la Résistance et de la Déportation et les "Amis de la Résistance" qui avaient préparé la réception.

A cette occasion, une équipe de la télévision a terminé le tournage d'un film sur notre camarade Esther.

A Lille, la création des "Amis de la Résistance (ANACR)" a vu arriver des hommes et des femmes, caméras en main, pour expliquer la vie pendant la Résistance.

C'est là que nos camarades, comme Yvonne Abbas, Pierre Beauchamp, Jeanne Colette, Michel Defrance, Esther Brun, Gustave Baileul, ont donné, sur vidéo-cassette, leurs témoignages qui, demain, prendront place dans les musées et serviront de message pour les générations futures.

Cet exemple nous fait comprendre l'importance du rôle des "Amis de la Résistance (ANACR)".

Après le comité de Lille, un autre comité est né à Tourcoing. Sa présidente, Sylvie Daems, a la charge, avec une solide équipe, de préparer un calendrier de manifestations et autres travaux en di-

rection de la Mémoire, dont le prochain congrès départemental de l'ANACR – "Amis de la Résistance".

Cette année 2001, nos camarades, pendant 4 mois, silloneront le département dans les lycées et collèges pour préparer le Concours de la Résistance dont le thème nous touche de près.

Nous apporterons à la jeunesse notre message, nos témoignages et notre confiance en l'avenir.

Nous avons engagé des pourparlers avec le Secrétariat d'Etat au Tourisme pour mettre sur pied un tourisme de mémoire. Exemple : signaler dans les dépliant publicitaires les hauts-lieux de la Résistance du Nord-Pas-de-Calais.

L'Assemblée générale se termina par un repas fraternel.

FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS

La 23^e Assemblée générale s'est tenue à Paris du 4 au 8 décembre 2000

La 23^e Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants que l'U.F.A.C. était chargée d'organiser, vient de se tenir à Paris à la maison de l'UNESCO du 4 au 8 décembre 2000, avec la participation de représentants de plus de 70 pays.*

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre se réjouit du succès de ce grand rassemblement d'anciens combattants, alliés ou adversaires au cours des guerres meurtrières du 20^e siècle qui s'achève, portant témoignage de leur volonté de paix.

De nombreuses résolutions ont été adoptées concernant notamment :

- L'assistance aux victimes de la violence
- L'aide au retour des réfugiés dans leurs pays d'origine
- La condition morale et sociale de l'ancien combattant
- Les enfants soldats
- L'élimination du terrorisme et prises d'otages
- La cour pénale internationale
- Le soutien à la conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance...

L'événement majeur de cette 23^e Assemblée Générale a été, incontestablement, la déclaration commune des délégations de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, de Macédoine, de Slovénie et de Yougoslavie, pour une "coopération mutuelle basée sur

le respect des principes humanitaires" de nature à contribuer à l'élimination ou à l'atténuation des conséquences des guerres dans les Balkans.

La séance spéciale organisée pour la célébration du 50^e anniversaire de la FMAC a permis d'entendre plusieurs interventions, dont celles du professeur Crocq sur le coût social des guerres, de M. Yves Sandoz, du CICR sur les peuples et la guerre, et M. Glandoménico Picco, représentant du secrétaire général de l'O.N.U.

M. Abdul Hamid Ibrahim (Malaisie) est le nouveau Président de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, dont le siège demeure à Paris.

M. Serge Wourgaft (France) qui ne se représentait pas, a été nommé Président d'honneur.

L'Afrique du Sud devrait accueillir la 24^{ème} Assemblée Générale en 2003.

L'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, remercie les Autorités françaises pour leur précieux concours, en particulier le Premier Ministre qui a tenu à recevoir à Matignon les participants à cette 23^e Assemblée Générale.

(U.F.A.C.)

*Jacques Weiller, secrétaire du Bureau National de l'A.N.A.C.R. et responsable du service Juridique, était membre de la délégation de l'U.F.A.C. à cette Assemblée Générale.

IMAGINEZ !

Imaginez une assemblée rassemblant des citoyens venus des cinq continents, de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud, issus de près de 80 pays.

Imaginez que ces hommes et ces femmes se réunissent dans un lieu prestigieux de Paris, à la Maison de l'Unesco, pendant une semaine.

Imaginez que devant l'importance de l'événement, le Président de la République délivre un message solennel lors de la séance d'ouverture et que les délégués venus du monde entier soient reçus successivement à l'Hôtel des Invalides par le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants, puis le lendemain à l'Hôtel-de-Ville par le Maire de Paris.

Imaginez que les jours suivants les participants à cette assemblée soient accueillis au son de la Musique de la Garde Républicaine en grande tenue à l'Hôtel Matignon par le Premier Ministre, M. Lionel Jospin, et que la dernière réception ait lieu au Palais du Luxembourg par la présidence du Sénat.

Imaginez qu'à cette occasion se rencontrent – pour reprendre les paroles du Premier Ministre – "à la fois ceux qui ont lutté pour une même cause et ceux qui se sont battus dans des camps opposés".

Imaginez que prennent des positions communes des représentants des Etats-Unis d'une part, de Cuba et du Vietnam d'autre part ; que prennent aussi des positions communes des représentants des peuples de l'ancienne Yougoslavie.

Voilà, penserez-vous, un événement d'une importance considérable qui mérite que s'en emparent les journaux, les stations de radio, les chaînes de télévision. Qu'ils envoient en hâte des reporters, des photographes, des caméraman.

La 23^e Assemblée Générale de la FMAC

Or ce que nous vous avons proposé d'imaginer a bien eu lieu : il s'agit de la 23^e Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants (FMAC) qui s'est déroulée au début du mois de décembre à l'Unesco. (Voir ci-dessus le communiqué de l'U.F.A.C.)

Or, nous avons dû constater le silence accablant des médias, ce fut ce que l'on appelle parfois un silence assourdissant. Certains journaux ont fait mention de cette assemblée mondiale uniquement à l'occasion de la réception à l'Hôtel Matignon, en citant quelques passages de l'allocation de M. Lionel Jospin.

Or non seulement l'assemblée générale de la FMAC était bien représentative des anciens combattants du monde entier mais certains délégués étaient très proches des milieux gouvernementaux de leur pays, et nombre d'entre eux auraient pu donner aux journalistes des avis intéressants, notamment sur des conflits en cours ou sur les conséquences de conflits passés. Ou, par exemple, sur l'utilisation d'armes à l'uranium appauvri.

Ont participé à ces assises les représentants des anciens combattants de pays du monde entier et avec les 21 nouvelles candidatures qui ont été entérinées par l'assemblée, ce sont largement plus de 80 Nations qui font désormais partie de la FMAC.

Cette fédération qui a célébré à l'Unesco son 50^e anniversaire a aujourd'hui une représentativité incontestable et il faut en outre souligner le sérieux qui a présidé aux débats, lesquels ont abouti à l'adoption de nombreuses résolutions (1) souvent à l'unanimité mais pour un certain

nombre à la majorité. Notons que lors de la séance d'ouverture, le "Credo" de la FMAC a été lu par M. Blaise Rosnay dont le père fut maquisard au Vercors.

Notons aussi que le membre luxembourgeois du Conseil général de la FMAC, M. Armand Leib est membre de l'ANACR, ayant combattu dans la Résistance française dans le département de l'Aveyron.

C'est un résistant français, Serge Wourgaft, qui présidait jusqu'à la 23^e assemblée générale la Fédération Mondiale. Il a été porté à la présidence d'honneur et il faut souligner que sous son autorité et au fil des années, la FMAC, qui à l'origine ne rassemblait que 8 pays, a pris une importance et une autorité considérables. C'est lui qui a précisé, à la clôture des débats, qu'on lui a souvent posé la question : La FMAC, à quoi ça sert ?

Il a répondu qu'en de multiples occasions les positions avancées par la Fédération Mondiale des Anciens Combattants ont été reprises par les Nations Unies et ont été à l'origine de la résolution d'un certain nombre de conflits.

L'action de la FMAC a pour objectif de "favoriser le dialogue, pour remédier aux souffrances de victimes de guerre, pour protéger les enfants et leur utilisation dans les factions armées, pour intensifier le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire, pour progresser dans le désarmement, à la fois nucléaire et celui des armes légères, pour établir une véritable solidarité internationale. En un mot, pour renforcer les bases d'une paix juste et durable dans l'intérêt commun".

L'U.F.A.C. a participé activement à l'organisation de cette assemblée comme ce fut également l'U.F.A.C. qui était la puissance invitante lors de la réunion constitutive de la FMAC tenue au siège

de l'Unesco et portée sur les fonts baptismaux par le Président de la République, M. Vincent Auriol.

Si les médias ont fait preuve lors de cette 23^e assemblée générale de leur carence, l'autorité et l'utilité de l'action de la FMAC sont aujourd'hui reconnues par les gouvernements de nombreux pays.

Jacques Goujat, qui a présidé une partie des débats et Henri Bouvier, qui présidait la délégation française, sont les deux membres du Conseil Général dont la composition doit être remplacée par sa 58^e réunion.

Comme l'a reconnu le Premier Ministre : "A l'heure où de nouveaux conflits déchirent certaines parties de notre planète, le combat pour la paix est d'autant plus fort qu'il peut s'appuyer sur la volonté de celles et ceux qui, comme vous, ont vécu dans leur chair les horreurs de la guerre".

Dans ce combat, la FMAC représente une force morale sur la voie menant à un monde de paix et de solidarité.

J.W.

(1) Parmi les résolutions : La Paix dans le monde. Education de la jeunesse. Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Désarmement nucléaire. Le génome humain. Pour l'élimination du terrorisme. Internet et la lutte contre le néonazisme. Contre les réapparitions présentes de la réhabilitation du fascisme. Droit international humanitaire. Cour pénale internationale. Soutien aux Nations Unies. Mondialisation. Pour la fin des souffrances du peuple irakien.

...

" Femmes de réconfort ", main d'œuvre forcée et autres victimes de la Seconde Guerre Mondiale. Pour le maintien des droits des anciens combattants et des invalides de guerre. Dégel des pensions des anciens combattants des pays ayant recouvré leur indépendance.

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'U.F.A.C.

Nous avons déjà évoqué l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C., qui siégea les 25 et 26 septembre à Paris (Ecole Militaire). Nous croyons devoir ajouter deux textes d'une importance qui retiendra l'attention de tous les membres et amis de l'A.N.A.C.R. Ils rappellent énergiquement les vœux constants de l'U.F.A.C. pour la restauration de l'autorité de l'O.N.U. et contre les propagandes tendant à réhabiliter le nazisme.

ONU

Se référant à la résolution 3 de la 22^e Assemblée générale de la FMAC tenue à Séoul en 1997,

Réaffirmant son attachement à l'ONU dont les engagements sont toujours d'une incontestable actualité,

Notant qu'à la fin de la guerre froide ont succédé des conflits armés d'un type nouveau où l'absence d'interlocuteurs fiables et de commandements identifiés et responsables rend plus difficile encore l'arbitrage international,

Demande que soit réaffirmée solennellement la vocation de l'ONU à prendre seule au nom de la communauté internationale les décisions qui s'imposent pour :

- Préserver les générations futures du fléau de la guerre,

- Assurer le respect des droits fondamentaux de l'homme, de sa dignité et de la valeur de la personne humaine dans l'égalité des droits des femmes et des hommes ainsi que des nations grandes et petites,

- Créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,

- Favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Invite à nouveau les Etats membres à appliquer pleinement les textes auxquels ils ont parties et en vertu desquels ils se sont solennellement engagés, notamment l'article 53 de

la Charte relatif aux conditions d'intervention dans les conflits,

Notant que se multiplient les situations dans lesquelles les Etats et l'ONU prennent l'engagement de protéger les populations civiles et constatant que la tenue de cet engagement s'est parfois heurtée à la passivité de la communauté internationale,

Demande instamment à l'Organisation des Nations-Unies de tout mettre en œuvre pour éviter la répétition de dysfonctionnements et de démissions susceptibles d'altérer gravement l'indispensable capital de confiance nécessaire à l'ONU pour le maintien de sa crédibilité et l'exécution de ses missions.

CONTRE LA REHABILITATION DU NAZISME

L'U.F.A.C. réunie en Assemblée générale les 25 et 26 septembre 2000 à Paris

Face à la résurgence agressive des forces du néo-nazisme, du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie qui se développent dans de nombreux pays,

Invite l'opinion publique à s'opposer fermement à toutes les tentatives de réécriture l'histoire en vue de réhabiliter le nazisme, ses complices et tous les régimes totalitaires et créer la confusion entre victimes et bourreaux ;

attire tout particulièrement l'attention de la communauté internationale sur les graves dangers présentés par la circulation, dans les réseaux informatiques, de messages prônant ouvertement les idéologies criminelles qui ont ensanglanté le monde.

SUR LA PRISE EN COMPTE DES SERVICES

En mars 1997, le Conseil d'Etat donnait raison à un de nos camarades de la Résistance et annulait une décision du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants qui lui avait refusé la prise en considération totale des services qu'il avait accomplis dans la Résistance.

Ainsi l'intéressé put percevoir une pension de retraite, y compris de la Caisse Complémentaire prenant en compte l'ensemble de la période pendant laquelle notre ami avait combattu pour la libération du pays.

Il faut noter que ce résistant eut la patience de continuer la procédure jusqu'au bout mais qu'il lui fallut dix ans pour obtenir gain de cause.

A la fin de l'an dernier, nous avons été informés d'une affaire présentant quelque similitude avec la précédente.

Il s'agit cette fois de la validation de cinq trimestres au titre de l'assurance vieillesse et de l'assurance sociale vieillesse.

Dans cette affaire, le combattant de la Résistance intéressé a été débouté par la Cour d'Appel de Rennes mais estimant qu'un recours en cassation l'entraînerait dans des délais trop lointains, il a renoncé à poursuivre la procédure.

Stupéfiant

Mais ce qui a retenu notre intérêt c'est les raisons stupéfiantes sur lesquelles la Cour d'Appel a basé sa décision déboutant ce résistant :

Les deux principaux considérants énoncent des contre-vérités flagrantes et sont une illustration d'une méconnaissance totale de certains articles du Code de Sécurité Sociale et du Code des Pensions Militaires d'invalidité et des Victimes de Guerre.

Il est dit en effet qu'"au regard du régime Allocation Vieillesse que si les articles L. 161-19, R-643-12 et R-643-13 du Code de la Sécurité Sociale prévoient que sont comptées comme périodes d'assurances pour l'allocation vieillesse, les périodes de mobilisation et de captivité, force est de constater qu'aucune disposition similaire n'est prévue pour les périodes

de Résistance ; que ces textes ne sont pas en l'espèce applicables".

Or, le décret 74-436 du 5 mai 1974 énonce en son article 3 que "les périodes durant lesquelles les requérants ont été engagés volontaires en temps de guerre, combattants volontaires de la Résistance, bénéficient de l'article 3 de la loi du 1^{er} novembre 1973", lequel précise que ces périodes sont "sans condition préalable assimilées à une période d'assurance pour l'ouverture du droit à la liquidation des avantages vieillesse".

La Cour fait encore plus fort dans un autre considérant estimant que : "Les dispositions du décret du 11 décembre 1982, qu'il revendique ne sauraient davantage trouver application dans la mesure où ce texte ne concerne que les pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre".

Or il s'agit du Décret du 17 décembre 1982 et non du 11, décret qui fut à l'époque largement porté à la connaissance de nos lecteurs et très souvent commenté au fil des années suivantes et qui a pour objet la prise en compte des services accomplis dans la Résistance dans le calcul de la pension de retraite des intéressés.

La Cour dit d'une façon abusive que "ce texte ne concerne que les pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre". Bien entendu, les termes "Code des Pensions Militaires d'invalidité et des Victimes de Guerre" figurent bien dans le décret pour préciser qu'il s'agit de compléter "les dispositions du décret n° 75-725 du 6 août 1975 portant suppression des forclusions opposables à l'accueil des demandes de certains titres prévus par le Code des Pensions Militaires d'invalidité et des Victimes de Guerre".

Mais le plus fort dans cette affaire – nos lecteurs le savent bien – c'est que ce décret ne concerne que les membres de la Résistance mais qu'il ne concerne qu'eux.

On conceit à la lecture de ces lignes la nécessité pour certains juges de réviser leurs Codes et combien il est regrettable que certaines décisions à l'encontre des résistants... et à l'encontre d'autres, soient le fruit de dénis de justice.

J. W.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

LOZERE

Le Congrès départemental s'est tenu le 3 septembre 2000 à Mende. M. Gilbert de Chambrun, président d'honneur, M. Marcel Pierrel, président honoraire de l'UDAC, M. Claude Rochet, délégué départemental du Souvenir Français, prirent place à la tribune aux côtés du président Bonijol, qui souhaita la bienvenue aux congressistes. Puis, en hommage aux camarades disparus dans l'année, l'assistance observa une minute de silence.

Le président Bonijol fit le point des effectifs : 157 adhérents et 76 "Amis". Il est urgent de trouver parmi eux des animateurs actifs pour que le groupe des "Amis" ait une activité réelle, régulière, militante et qu'il se structure. Nous comptons sur eux pour prendre la relève et défendre avec dynamisme le souvenir de la Résistance.

Le rapport financier du trésorier Georges Poujola, confirmé par le Commissaire aux comptes Emile Grégoire, fut adopté à l'unanimité.

Présentant ensuite le rapport d'activité, le président rappela les nombreuses cérémonies commémoratives des faits marquants de la Résistance lozérienne - du combat de la Picharlerie avec la mort de Veyret le 12 avril 44, jusqu'à la fusillade de 8 résistants à Chanac le 16 août 1944, à la veille de la Libération - et nota une participation importante de la population, avec la présence des autorités et des élus.

Comme les années précédentes, le comité est intervenu dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation. C'est avec une grande satisfaction que nous avons enregistré une participation plus importante que l'année précédente.

Le président Bonijol apporta ensuite des précisions sur l'opération CD-Rom. Nous allons nous organiser pour mener à bien ce projet sous la direction de M. Fumel, "Ami de la Résistance (ANACR)", professeur d'histoire au Lycée Chaptal à Mende.

Au chapitre des Droits des Résistants, en particulier pour l'attribution de la carte CVR, les congressistes constatarent avec plaisir que l'homologation des services par l'autorité militaire n'est plus exigée et qu'enfin la forclusion de fait est supprimée. Mais la demande d'un texte législatif supprimant définitivement toute forclusion de droit ou de fait reste maintenue.

La discussion du dernier point de l'ordre du jour amène l'assemblée à reconduire, à l'unanimité, le bureau actuel.

Après avoir accueilli M. le Directeur des Services du Cabinet représentant M. le Préfet, M. J.C. Chazal, député, les Conseillers régionaux et les personnalités représentant le président du Conseil général, le Maire de Mende et les colonels commandant la DMD et le Groupement de Gendarmerie, le cortège des congressistes se rendit au Monument aux Morts, puis à la stèle Bourillon pour des dépôts de gerbes.

La matinée se termina à la nouvelle annexe de la mairie construite sur l'emplacement de la maison natale d'Henri Bourillon, Place du général de Gaulle, par une cérémonie en présence de sa fille, Mme Simi, et du maire de Mende, M. Delmas, pour donner le nom de l'ancien maire de Mende, héros de la Résistance, mort en déportation, à la nouvelle Salle du Conseil Municipal.

CORREZE

Les comités ANACR de Tulle, Saint-Martial-de-Gimel et Clergoux (Plateau des Etangs) ont décidé l'érection d'une stèle à la gare de Corrèze, qui rappellera qu'en ce lieu, le 11 février 1944, la 3^e Cie FTP exécuta une opération militaire exceptionnelle, causant des pertes à l'ennemi, ainsi que le déraillement du train que l'on peut inscrire dans le cadre de la "bataille du rail".

L'occupant nazi perdit un officier et eut trois blessés. Une dizaine d'Allemands furent désarmés. Le déraillement réussit occasionna des dégâts considérables, comme le mentionne le rapport de police.

La 3^e Cie FTP déplaça deux blessés, Michel Georges, alias "Tigre" et Alexandre Graziani dit "le Corse". Ils reçurent les soins du docteur Lucien Toty alias "Ransom" et furent hébergés dans des fermes amies.

L'inauguration a été fixée au 10 décembre, à 10 h 30. Cette initiative, qui s'inscrit dans le domaine de l'histoire-mémoire, a reçu l'appui de nombreuses personnalités, dont M. Mouly, sénateur-maire de Saint-Pris et où est située la gare de Corrèze et la direction régionale de la SNCF.

ALSACE - R.F.A.

Deux habitants de Waldkirch (RFA), Josef Ketterer et Josef Weiss, opposants au nazisme triomphant dès 1933, organisèrent dans leur commune des actes de résistance contre le nouveau pouvoir. Leurs activités clandestines mettant leurs vies en péril, ils durent quitter leur patrie pour un pays de liberté et, comme de nombreux antifascistes allemands, c'est vers la France, depuis toujours terre d'asile, qu'ils dirigèrent leurs pas. Dès leur arrivée, ils se mirent à la disposition des organisations d'émigrés allemands existantes en France pour continuer dans notre pays leur combat antinazi.

Josef Weiss alla rejoindre les Brigades Internationales combattant aux côtés des Républicains espagnols. De retour en France, après la dissolution des Brigades, il fut interné dans différents camps puis dans un camp de travailleurs immigrés à Bellac. Arrêté en 1942, il fut déporté à Dachau d'où il fut libéré en avril 1945 par des soldats américains.

Josef Weiss, pour sa part, était resté en France où il connut, lui aussi l'hospitalité de différents camps d'internement. Plusieurs fois évadé, plusieurs fois repris par la police française, il put entrer en contact avec la Résistance par le canal d'un commissaire de police gaulliste. Hospitalisé au sanatorium de Tilleroy, il y constitua un groupe de résistance. Il devait être parachuté derrière les lignes allemandes pour convaincre les soldats de la Wehrmacht de cesser leur combat, mais ce projet fut abandonné.

C'est autour de ces deux Allemands antinazis que le Cercle d'Etude "Résistance et Mouvement Ouvrier" de Waldkirch (RFA) présente l'exposition les "Allemands dans la Résistance française", ainsi qu'une série de manifestations avec l'aide de nos camarades de la DRAFD (Association des Allemands dans la Résistance) et de notre Comité Régional d'Alsace de l'ANACR.

La ville de Waldkirch étant jumelée à la ville alsacienne de Sélestat, les mêmes dispositions furent prises par la municipalité amie de cette ville afin de présenter au Centre International d'Initiation aux Droits de l'Homme l'édition française des "Allemands dans la Résistance". Notre camarade et ami Gehrard Léo fut invité pour présenter son livre "Un Allemand dans la Résistance" et Roland Netter, président du Comité Régional d'Alsace de l'ANACR, put faire à Waldkirch un exposé sur la Résistance française.

La presse, la radio et la télévision, tant françaises qu'allemandes, ont largement rendu compte de ces manifestations qui ont attiré un nombreux public à Sélestat et à Waldkirch.

SAONE-ET-LOIRE

Cinquante-huit ans après la nuit tragique du 24 octobre 1942, les Résistants de toute la région se sont à nouveau rassemblés à Montcony pour honorer la mémoire des huit martyrs de la RAF.

Dans la foule, masquée par une forêt de drapeaux, Bressans, Jurassiens et Britanniques s'inclinaient d'abord devant la plaque scellée dans le mur de l'école pour rappeler l'horreur de la tragédie du "Hall-fax", sous les étoiles de cette nuit de guerre.

Après le dépôt d'une gerbe par René Paucat, président de l'amicale des Maquis du Louhannais et du 2^e BCP et Jacky Bouvier, deux compagnons de lutte du capitaine Vic, un long cortège se dirigeait vers le cimetière, entraîné par la clique de Mervans.

On reconnaissait parmi les nombreuses personnalités : M. le sous-préfet de Louhans, M. le député Arnaud Montebourg, les conseillers généraux Routier et Grandjean, M. René Chatot, maire de Montcony, M. Bryan Pattison, président de la délégation anglaise de Genève, M. Bernard, maire de Louhans et, avec Paul Maître, René Chappet, Roger Bernigaud et Gabriel Picornot, une importante délégation de l'ANACR du Jura et de la Saône-et-Loire.

Les Résistants français et leurs amis Anglais se recueillaient longuement devant les huit tombes récemment renouées par le Service des Sépultures britanniques.

Quelques semaines plus tôt, une famille anglaise avait été conduite par M. Chatot et des membres de la Résistance du Louhannais devant la tombe de leur neveu, mort voici 58 ans à quelques centaines de mètres de là.

NORD

Le 1^{er} octobre dernier s'est tenu à Seclin le Congrès départemental de l'ANACR et des "Amis de la Résistance (ANACR)", avec plus de 80 participants.

Yvonne Abbas, présidente active du Comité de Lille de l'ANACR et membre de la FNDIRP, après l'accueil des congressistes, demanda à la mémoire des disparus, une minute de silence suivie du "Chant des Partisans".

Puis Michel Defrance, membre du Bureau National et Secrétaire général de l'ANACR du Nord, rappela le rôle de l'association : "Nous sommes les sentinelles de la mémoire" (21.500 adhérents et 9800 "Amis de la Résistance"). Il signala la menace qui pèse sur le maintien du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants.

Etaient également présents à ce congrès Mme Dullion, directrice départementale de l'ODAC, Emile Wasny, président de Polonia Restituta, qui évoqua les combats menés par les citoyens polonais pour la liberté. Dans les combats de la Résistance, des milliers d'entre eux ont fait le sacrifice de leur vie pour leur et notre sécurité. En 1945, ils étaient sur le front des Vosges, intégrés par le général de Lattre de Tassigny dans la 1^{ère} Armée Française. C'est pourquoi, il est indispensable que les combattants polonais des 19^e et 29^e groupements d'infanterie soient reconnaitre leur mérite par l'attribution de la Carte du Combattant.

Puis Pierre Charret présenta une adresse à la jeunesse qui fut adoptée à l'unanimité : "Les jeunes de l'année 40 s'adressent aux jeunes de l'an 2000". Georges Sentis, Président du Comité des "Amis de la Résistance" devait rappeler l'activité des groupements d'extrême-droite en Europe et la nécessité de l'action des "Amis de la Résistance" pour combattre l'apologie des négateurs et falsificateurs de l'Histoire.

Puis, le rapport financier de la Commission de Contrôle et le rapport moral furent adoptés à l'unanimité.

M. le premier adjoint au Maire de Seclin représentant la Municipalité, M.M. les Maires de Bondues et La Madeleine honoreront le Congrès de leur présence, de même que les Associations patriotiques de Seclin avec leurs drapeaux.

Une délégation des congressistes alla ensuite déposer des gerbes au Monument aux Morts de Seclin.

HAUTE-GARONNE

L'année écoulée, l'ANACR n'a pas relâché son activité. Plusieurs manifestations du souvenir en Haute-Garonne en sont la plus éclatante démonstration. Le 27 mai, devant un auditoire nombreux et attentif, réuni au Monument de la Résistance à Toulouse, était rappelée la création du C.N.R. par Jean Moulin.

Le 10 juin, l'ANACR commémorait avec la municipalité de Marsoulas le massacre de Marsoulas ainsi que le souvenir des patriotes dont les noms sont inscrits sur les stèles de Cazères, Mazères-du-Salat et Saint-Michel. La journée s'est achevée au foyer rural de Saint-Michel où 80 Résistants et "Amis" ont partagé un succulent repas servi par le foyer rural.

Le 23 juillet, c'était l'hommage rendu à ce grand patriote que fut Marcel Langer, devant sa tombe au cimetière de Terre-Cabade à Toulouse. Cet homme hors du commun fit le don de sa vie pour que sa patrie d'adoption recouvre la liberté. Comme chacun sait, torturé pendant des mois, il ne parla pas. L'allocution du président départemental, Jean Borles, fut dirigée vers la jeunesse et insista sur le devoir de mémoire.

Le 20 août, faisant suite aux diverses cérémonies commémorant la libération de Toulouse, l'ANACR s'est recueillie comme chaque année dans la cour intérieure de la prison Saint-Michel à Toulouse devant le poteau d'exécution et la plaque commémorative. Le Conseil Général, la ville de Toulouse et l'ANACR ont déposé des gerbes. "La Marseillaise" et le "Chant des Partisans" résonnèrent fortement entre les murs de la Maison d'arrêt.

Evoquant la prochaine disparition de cette prison, transférée aux alentours de Muret, le président Jean Borles insista encore sur la nécessité impérieuse de conserver sur le site, après la démolition, le poteau d'exécution et la plaque commémorative afin que soit préservée en ces lieux la mémoire de ceux qui y souffrirent, qui y transitèrent pour être ensuite déportés, ou qui y trouvèrent la mort.

HAUTE-LOIRE

Intitulé "Fonctionnaire de la Résistance", d'un certain Alain Rougeot, un pamphlet (on n'ose l'appeler "ouvrage"), de petit format mais rempli de contrevérités et de calomnies frisant la diffamation, était paru ces jours derniers en Haute-Loire. Une trentaine d'incongruités, d'inventions pures et simples visant à ridiculiser l'action des maquisards et à accablent l'Utilité de leur combat.

Concernant la libération de la ville du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire, où la garnison allemande capitula devant les maquisards alors que les troupes alliées débarquées de Méditerranée avaient tout juste pris pied sur les côtes de Provence, l'auteur de ce pamphlet écrit : "On ne voit pas ce qu'une intervention des maquis aurait apporté, sauf peut-être des accrochages avec des vaincus d'autant plus dangereux qu'ils n'ont plus rien à perdre et capables du pire".

Entre autres calomnies, dont une faisant passer pour un ivrogne consommant jusqu'à 15 litres de vin par jour (!) l'un de nos camarades mort en déportation, celle-ci : "Gaspard (chef des maquis d'Auvergne), pour se récompenser de la brillante affaire du Mont Mouchet, avait remplacé ses 5 galons par des étoiles". Ce qui est faux et odieux !

Que fallait-il faire ? Eviter de parler de ce pamphlet au risque de laisser archiver ces absurdités comme vérités historiques ? Ou les dénoncer par voie de presse en courant le risque d'en faire la publicité ?

Ces questions ne se posèrent plus lorsque fut annoncée une présentation publique par l'éditeur, suivie d'une dédicace le lendemain par l'auteur.

Le comité départemental de l'ANACR et l'Amicale du Groupe Lafayette affiliée à l'ANACR, décidèrent d'organiser une conférence de presse. Entourés d'acteurs et de témoins des combats qui aboutirent à la libération du Puy et du département, Lucien Volle, président-délégué du comité, Jean Laurent, membre de la présidence, et Lucien Ollier, du comité directeur, purent ainsi disséquer "l'ouvrage" et mettre à nu son auteur.

Lucien Volle devait conclure : "Nous ne restons que quelques poignées de survivants à avoir connu l'essentiel de la Résistance de Haute-Loire. Notre décision est ferme : nous ne laisserons rien passer sans réagir face aux calomnieux et révisionnistes de tout bord". Exemple à imiter.

CORSE

La journée de la Résistance du 7 août dernier aura marqué une étape chaleureuse et vive de l'été.

Dès le matin, non sans avoir pris son pain chaud sorti des fournils, venant par les sentiers de Penta ou de Petreto, les nombreux randonneurs se retrouvèrent à Foci Livi pour le traditionnel hommage à Dominique Bighelli et Jean-Baptiste Giacconi.

Ange-Marie Filippi-Codaccioni, professeur agrégé d'histoire et ancien membre du Front Patriotique des Jeunes, montra dans une introduction à la discussion, la diversité des motivations de l'entrée en Résistance, en précisant que la "Résistance était cependant un bloc : on en était ou on n'en était pas. Si elle n'était l'apanage de personne, elle n'était pas non plus une auberge espagnole. Nous savons que les classes dirigeantes se sont massivement ralliées à Vichy", devait-il noter avant d'évoquer les sentiments patriotiques et antifascistes qui animaient les Résistants, puis indiquer comment "la Résistance qui fut d'abord l'action menée par une avant-garde militante n'avait pu tenir, se consolider, s'élargir que parce qu'elle n'était pas en rupture avec le milieu populaire dans lequel s'insérait son combat". Il devait conclure son propos en évoquant l'indispensable mémoire de cette page glorieuse et exemplaire de l'île.

Jérôme Santarelli, président départemental de l'ANACR, dressa pour sa part un bref tableau de l'activité de l'association, réaffirmant - ainsi qu'Antoine Poletti, secrétaire départemental des "Amis de la Résistance" -, l'intérêt de l'ANACR pour le projet municipal de réalisation d'un musée de la Résistance.

Un buffet campagnard et les guitares de Xavier Olivier clôturèrent cette journée.

Au nom de l'ANACR et des "Amis de la Résistance", furent remerciés MM. les Maires de Petreto-Bicchisano et de Sartène, Mmes Jacqueline Giusti et Catherine Gianantoni, Paul Antona, ainsi que Jacques et André Sorba.

(Extrait du n° 4 de "Génération des Amis", octobre 2000)

♦ 1061 COMPAGNONS,

Par Jean-Christophe Notin

Cet ouvrage présente un grand intérêt, car il évoque tous les compagnons de la Libération, non pas dans une suite de biographies, mais dans l'évocation des combats auxquels tous ont participé. Certes, la part n'est pas égale entre résistants "de l'extérieur" et "de l'intérieur". Nous savons bien que les F.F.I., et les R.I.F. furent très minoritaires dans l'attribution de la Croix de Compagnon de la Libération. Il est d'ailleurs facile de s'en rendre compte en ce livre, puisqu'il publie la liste de tous les titulaires de cette décoration, avec mention de la catégorie de résistants à laquelle ils appartiennent.

Comme l'auteur a pu recueillir les souvenirs d'environ 130 compagnons, nombre de ses récits sont aussi vivants que précis. Nombre des faits rapportés sont connus, qu'ils concernent les tout premiers membres des F.F.I. ou les résistants "de l'intérieur" qui reçurent cette croix, parmi lesquels le plus jeune, Lazare Pytkowicz (Louis Picot), actif dirigeant de l'A.N.A.C.R. de Paris.

Il convient de dire qu'en dehors de faits, de combats et de campagnes bien connus, l'ouvrage apporte, grâce aux témoignages entendus, des détails rares notamment sur les événements d'Afrique, depuis les premiers actes du capitaine de Hauteclerc (qui devint le Maréchal Leclerc). La marche des ralliements à la France Libre puis les combats, le "raid" extraordinaire de la colonne Leclerc, les campagnes de Syrie, Bir-Hakeim, la Tunisie... sont rapportés de façon vivante comme il fut rarement fait, les détails personnels ajoutant souvent à la compréhension des événements historiques.

Comment ne partagerions-nous pas également certains désenchantements exprimés dans les jours qui suivirent la Libération? Nous pensons aux plus anciens membres de la Première D.F.L., mutés en mars 1945 dans les Alpes Françaises avec un objectif qui laisse rêver: "Récupérer... les chasses accordées par Napoléon III au Roi Victor Emmanuel 1er en 1860" (au moment où Nice et la Savoie devinrent Françaises).

Quant au rang qui fut accordé à la Première D.F.L., sous le commandement de chefs qu'elle n'avait guère connus, lors du défilé de la Victoire, - le dernier - plusieurs ouvrages l'ont déjà à juste titre évoqué. Mais citons pour finir le cas de François Jacob. Gravement blessé à Mortain, l'état de l'un de ses bras va lui interdire la carrière à laquelle il aspire depuis toujours. Pendant son séjour au Val-de-grâce, il voit défiler les "carriéristes", anciens camarades de Faculté, dont François Jacob dit: "En dépit de leur enthousiasme, je sentais bien qu'ils me prenaient pour un crétin, un exalté, un romantique, sympathique certes, mais peu réaliste, qui avait préféré aller se faire casser la gueule par idéalisme plutôt que de s'occuper de la santé des Français..." (sic pour les derniers mots). Pourtant, l'exalté, le romantique peu réaliste, passant de la médecine à la biologie, fut intégré dans le laboratoire de Jacques Monod (Commandant Malivert, des F.F.I.), et André Lwoff (lui-même F.F.I.)... et à eux trois ils enlevèrent, comme on sait... le Prix Nobel!

(Editions Perrin. 198 F)

A NOS LECTEURS

La présentation quelque peu améliorée du présent numéro de notre journal ne constitue pas encore la nouvelle formule annoncée. Il nous faut en effet attendre quelques décisions officielles à prendre en considération: une modification des conditions à remplir pour un renouvellement de l'inscription du journal à la commission paritaire et la confirmation d'importantes augmentations des prix du papier de presse (20 à 25% en ce début d'année, puis, dit-on, une seconde augmentation vers le milieu de 2001). Dès qu'en possession de ces données, l'assemblée générale de la Société des Editions France d'Abord prendra ses décisions et les mettra en œuvre dans les plus brefs délais possibles. Les lecteurs en seront informés.

♦ MOSAIQUES

Par Odile Suganas

Dans un petit ouvrage aussi bien écrit que bien présenté, Odile Suganas rend compte de la recherche de son passé, entreprise il y a une dizaine d'années.

Lithuanienne, sa famille étant originaire de Vilno, elle-même est une rescapée: la guerre l'avait, toute enfant, amenée en France, à Mirande, où elle fut cachée, protégée, sauvée. A Vilno, elle n'a retrouvé que des tombes, à Mirande son enfance, la solidarité, le souvenir.

Elle y était revenue avec ses parents au début des années 50. Vilno n'était pas oubliée, mais pour elle Mirande vivait.

De ce petit ouvrage profondément attachant, beaucoup d'entre nous comprendront, pour avoir eu des réactions plus ou moins du même ordre, que nous citons quelques lignes du préfacier, notre camarade Henri Bulawko:

"Un jour, me trouvant à Moscou pour un colloque, mes hôtes, apprenant que j'étais originaire de Lithuanie, me proposèrent d'y faire un saut en avion. A leur grande surprise, j'ai refusé cette offre..."

Je ne souhaitais pas me retrouver au pays des ombres".

Graphein Editeur.

♦ UN « TERRORISTE » ORDINAIRE

Par Elie Dupuy

Elie Dupuy consacre à la Résistance en basse Corrèze une suite de récits et comptes rendus qui constituent une utile contribution à la connaissance de l'histoire de la Résistance en cette région: sabotages, déraillements, déviance du train d'Allasac, attaque de Tulle... Mais ce qu'il convient surtout de souligner c'est que ce copieux ouvrage a été réalisé par les "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)" de la Corrèze. Ils ont trouvé dans cet exposé du parcours personnel d'un résistant bien connu un moyen de comprendre et faire comprendre ce que pouvait être la vie des nôtres à l'époque. Nos félicitations pour cette initiative.

(Commandes à Jean Borie; 56, les Chaumières, Tujac. 19100 - Brive-La-Gaillarde. 100F + 20F de port.)

♦ LIVRES REÇUS

● Jacob

par Jacob Mendres

Préfacé par Eugène Kerbaul, excellent connaisseur de la Résistance bretonne, Jacob Mendres publie un recueil fort intéressant par sa documentation et son absence totale de fioritures sur la part que prirent à la lutte pour la Libération de jeunes ouvriers et paysans bretons. Lui-même était maçon, non habitué à l'écriture, ce qui est l'une des explications de l'évidente sincérité, de ses récits dépouillés, quelquefois inédits.

Chez l'auteur (93 rue Pierre Curie - 93170 Bagnolet - 150 F)

♦ GUERRILLEROS EN TERRE DE FRANCE

Par Miguel Angel Sanz

Cet ouvrage était indispensable. Inspiré par celui que publia en Espagne Miguel Angel Sanz, ancien chef d'état-major du groupement des Guerrilleros en France, il fut adapté en français par Narcisse Falguera, président de l'amicale des anciens Guerrilleros affiliée à l'A.N.A.C.R., Léo Figuières l'a préfacé pour "Le Temps des Cerises".

C'est en effet la première fois que nous disposons en France d'un travail d'ensemble sur la participation de citoyens espagnols - quasiment tous soldats républicains réfugiés en notre pays ou en Afrique du nord - à la Résistance et à la Libération. L'accueil très hostile que leur avaient réservé les autorités françaises en 1939 n'avait pas dissuadé ces antifascistes conséquents de prendre les armes contre les envahisseurs nazis, aux côtés des résistants français.

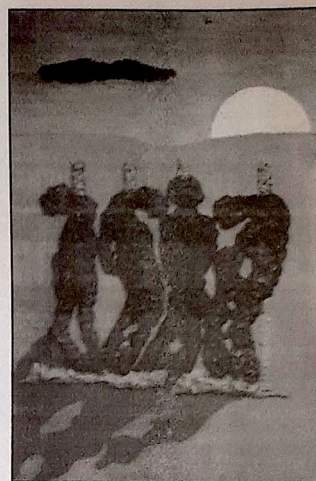
Le nombre de ces combattants n'a jamais été fixé exactement. Il faut tenir compte du fait que les occupants et les pétainistes rafièrent nombre de ces réfugiés pour les diriger sur le camp de Mauthausen. D'autres avaient gagné divers pays. Cependant, Narcisse Falguera avance le nombre de 12 000 combattants, en tenant compte bien sûr, à côté des Guerrilleros, de ceux qui s'engagèrent dans d'autres mouvements, ayant trouvé des contacts prétables à la constitution de l'"Agrupacion" qui (coordonnait toute son action avec le commandement F.T.P.F.); on en trouve dans l'A.S., dans les C.F.L., et bien entendu dans les F.F.L., nul ne pouvant oublier que certains étaient parmi les premiers arrivants de la 2ème D.B. à l'Hôtel de Ville de Paris, sous le commandement du capitaine Dronne. Narcisse Falguera rappelle que, pour une raison de géographie toute simple, la grande majorité combattit dans le sud et le sud-ouest, une minorité en zone occupée. Mais nous n'oublions pas non plus qu'à côté de ces combattants existait une organisation "civile", qui fut en fait ce que le F.N. était "autour" des F.T.P.F.: l'U.N.E.

L'ouvrage cite évidemment de nombreux combats, de nombreux combattants, qui furent parmi les plus valeureux. L'exposé n'est pas du tout caractérisé par un romantisme qui le déformait. Il conquiert le lecteur par sa précision, sa citation de preuves indubitables, de références que personne ne serait en mesure de contester. Observations bénignes: le prénom de l'ancien président Bounin, cité au titre du F.N., était Jacques; Son collègue nommé préfet s'appelait Monjaus; toutes les régions F.F.I. n'étaient pas désignées par un matricule commençant par la lettre R (le Nord était la région A, la Bretagne la région M, l'Île-de-France la région P1 etc). Quant à Oberg et Knochen, ils portaient bien des grades SS, mais commandaient non pas les unités correspondantes, mais toutes les forces de répression, Oberg seul étant général.

Parmi les pages que tout le monde se devrait de lire, on peut citer celles qui ont trait aux combats des Glières, de Valmanya, de La Madeleine... et d'ailleurs. Combats que l'A.N.A.C.R. célèbre régulièrement, expression de sa reconnaissance et de sa fidélité, comme en témoignent les plaques et stèles pour l'essentiel apposées par elle.

LES MANUELS D'HISTOIRE

Dans un prochain numéro, nous rendons compte d'un travail effectué par notre camarade Benoiste, de Seine-et-Marne, sur les manuels d'histoire en usage dans l'enseignement. Retardé par la préparation et le compte-rendu du congrès national, ce travail retiendra l'intérêt particulier de nos adhérents et Amis, notamment des Amis professeurs d'histoire encore en activité.



♦ HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE CHATEAUBRIANT

Ci-dessus, l'une des tapisseries de Jean Le Jeune exposées au Congrès de Saint-Brieuc.

Jean Le Jeune, chef départemental des FTPF, commanda le 3^e Bureau de l'état-major FFI auprès du colonel Marcel Marceau.

Il est aujourd'hui, président d'honneur du Comité départemental de l'ANACR des Côtes-d'Armor

♦ LIVRES REÇUS

● Dorcas,

par Berthe Croslebaillay

Ce petit livre attachant est consacré par l'auteur à sa mère, Dorcas Russier, veuve Robert. Son sens de la solidarité et son goût de la liberté collective firent de Dorcas, dès son contact avec un responsable de l'A.S. pour la région d'Yssingeaux, en Haute-Loire, une résistante qui, au mépris du danger, s'attira respect et admiration des membres de tous mouvements, aussi bien Bonissol de l'A.S. que Vial-Massat des F.T.P.F. Arrêtée, déportée à Ravensbrück, rentrée malade, totalement inhabile à procéder aux démarches nécessaires, elle s'éteignit au début de 1950 avant d'avoir même touché sa pension: en 1990, sa fille découvrit que les trois dernières annuités avaient été versées à un oncle, devenu tuteur, qui avait refusé de l'héberger après son retour...

Document douloureux, sincère, dédié à ceux qui pour des raisons diverses furent, après la guerre, oubliés.

Chez l'auteur (04.94.19.28.10), 80,00 F port compris.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris

REDACON - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél.: 16 (1) 44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS
France..... 55,00 F
Etranger..... 60,00 F
Abonnement de soutien..... 80,00 F
Le numéro..... 10,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais
Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD
Le gérant: Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél.: (1) 40.03.96.60